

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AJACCIO**

Le 23 juin 2022 à 18 h 00, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 juin 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent Marcangeli, Le Maire.

**Etaient présents :** Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :** Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Christian Bacci, Marie-Noëlle Nadal à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Paul Mancini à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Caroline Corticchiato, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Danielle Antonini à Jean-André Miniconi,

**Etaient absents :** Laurent Marcangeli, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	34
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

**Séance du jeudi 23 juin 2022**

**Délibération N° 2022/097**

**Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021  
dressé par le Comptable public - Budget de la régie des  
parkings**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220623-2022\_097-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2022

Affichage : 29/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le comptable public de la Trésorerie Municipale d'Ajaccio et le compte de gestion établis par ce dernier est identique au compte administratif du budget de la régie des parkings.

Les résultats du compte de gestion présenté par le trésorier municipal sont en concordance avec le compte administratif.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investisseme nt	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
<b>Investissement</b>	+ 349 784.01	0.00	+ 136 016.10	+ 485 800.11
<b>Fonctionnement</b>	+ 1 130 593.58	0.00	+ 506 489.33	+1 637 082.91
<b>Total</b>	<b>+ 1 480 377.59</b>	<b>0.00</b>	<b>+ 642 505.43</b>	<b>+ 2 122 883.02</b>

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et des comptes de gestion du comptable public.

Comptabilité et résultat constaté de l'exercice 2021 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 202 774,23	3 418 990,22	5 621 764,45
Titres de recette émis (b)	1 491 975,77	3 390 420,64	4 882 396,41
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 491 975,77	3 390 420,64	4 882 396,41
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 202 774,23	3 418 990,22	5 621 764,45
Mandats émis (f)	1 355 959,67	3 063 318,32	4 419 277,99
Annulations de mandats (g)		179 387,01	179 387,01
Depenses nettes (h = f - g)	1 355 959,67	2 883 931,31	4 239 890,98
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	136 016,10	506 489,33	642 505,43
(h - d) Déficit			

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'approuver le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2021, dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour le même exercice.

Déclare que le compte de gestion du budget de la régie des parkings dressé par Monsieur le comptable public, pour l'exercice 2021 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Ouï l'exposé de Monsieur Pierre Pugliesi, adjoint délégué**  
**et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale en date du 23 juin 2022 ;

**APPROUVE et ADOPTE**

Le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2021, dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour le même exercice.

**DECLARE**

Que le compte de gestion du budget de la régie des parkings dressé par Monsieur le comptable public, pour l'exercice 2021 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**VOTE**

**Par 38 voix pour, 6 abstentions.**

**Abstention(s) : Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Directeur Général des Services



Charles DOMINICI